

## Les participants:

1.  
Ont rendu hommage au Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, pour son message adressé aux six tables rondes et sont reconnaissants aux représentants des Nations Unies pour leur participation active aux tables rondes d'Athènes, de Nairobi, de San José, de Lomé, de Singapour et de Rome;
2.  
Ont également exprimé leurs sincères remerciements aux CNO de Grèce, du Kenya, de Costa Rica, du Togo, de Singapour et d'Italie et aux Comités Olympiques Européens pour avoir accueilli les tables rondes et pour leur excellente organisation;
3.  
Ont approuvé successivement toutes les recommandations formulées par les précédentes, démontrant ainsi l'unité, les aspirations et les préoccupations de tous les CNO;
4.  
Ont reconnu qu'il y avait plus de 100 conflits identifiés par le Département de la recherche sur la paix et les conflits de l'Université d'Uppsala en Suède et se sont félicités de l'approche et de la stratégie adoptée par le CIO sur les questions relatives aux conflits;
5.  
Sont convaincus de la nécessité de l'auto-évaluation des réalisations du Mouvement olympique en ce qui concerne la diffusion des principes philosophiques et pédagogiques de l'Olympisme, tels qu'élaborés par Pierre de Coubertin, prenant en compte la société comme un tout dans laquelle évoluent le CIO et les CNO;
6.  
Ont souligné la nécessité d'inviter tous les dirigeants sportifs à promouvoir une culture de la paix et le respect de la Trêve olympique avec conviction et détermination et de mettre l'accent sur l'importance du sport en tant que composante de l'unité nationale et du rapprochement des peuples;

La table ronde de Nairobi  
(assis de g. à d.) Tomas Sithole, Francis Nyangweso, Fékrou Kidane, Dini Abdallah Bililis, Kipjoge Keino et El Din Mohamed Abdel Alla  
(debout, de g. à d.) Leonard Nduwayao, Gédéon Rudahunga, Araya Assefa, Mokbel Niazi Abdoukarim, Gezew T. Mariam, Abraha Ghermazion et Tom O'Omuomb.

7.  
Estiment également que le sport devrait être considéré comme un élément fondamental de l'éducation générale, un moyen d'inculquer les valeurs morales de l'individu et de mettre l'accent sur la nécessité de garantir l'accès à l'éducation physique et au sport pour tous en général dans les institutions et les lieux éducatifs notamment comme

l'un des principes des droits humains;

8.

Ont également souligné que les Jeux Olympiques ne sont pas une compétition entre les nations ni une simple question de médailles mais plutôt un rassemblement heureux de la jeunesse du monde pour une compétition entre des individus et le besoin de reconnaissance des performances et des exploits de tous les sportifs et sportives, sans pour autant créer un système de classes;

9.

Ont insisté sur la nécessité de consolider les relations entre les gouvernements et les Comités Nationaux Olympiques, et appellent les parlements, les partis politiques et les institutions nationales à protéger légalement le mouvement sportif de toute exploitation politique et à reconnaître son indépendance en tant qu'organisation volontaire au service du public;

10.

Croient en la nécessité de renseigner les hommes politiques en leur fournissant des éléments d'information sur le sport et l'Olympisme afin d'obtenir leur soutien pour des initiatives lancées par le Mouvement olympique;

11.

Ont considéré également la passion pour le football comme l'une des sources de conflit politique et social créant la violence et ont souligné la nécessité de promouvoir constamment l'esprit de fair-play et de tolérance à tous les niveaux de la société;

12.

Ont reconnu que des enfants âgés de 8 à 14 ans ont pris part à des conflits armés et ont besoin d'être pris en charge médicalement et d'être orientés vers les terrains de sport;

13.

Ont reconnu l'aide fournie par les forces armées pour le développement du sport et souhaitent les voir prendre part à la construction d'infrastructures sportives légères au profit des populations nécessiteuses et rurales;

14.

Les participants africains souhaitent que l'on demande à la Fondation Olympafrica en relation avec la Solidarité Olympique, de mettre en oeuvre ses projets en priorité dans les pays qui ont été ou sont en situation de conflit;

15.

Ont souligné la nécessité pour les gouvernements nationaux, le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales de sport, les organisations continentales, les Comités Nationaux Olympiques et les fédérations nationales de reconnaître les services volontaires des administrateurs sportifs, éducateurs, techniciens sur le terrain par divers types de distinctions;

16.

Ont recommandé d'introduire une disposition sur les actions humanitaires et la solidarité entre les CNO dans les principes fondamentaux de la Charte Olympique et dans le texte d'application pour la règle 8 relative à la Solidarité Olympique;

17.

Ont également recommandé d'utiliser la télévision, et un programme comme le Téléthon, pour recueillir des fonds afin d'aider, dans leurs efforts de reconstruction, les CNO qui ont connu ou connaissent encore des conflits;

18.

Ont recommandé aux membres du CIO et aux représentants des CNO de participer activement à la promotion d'une culture de la paix et au respect de la Trêve Olympique et de veiller à ce que ce thème soit inscrit à l'ordre du jour de toutes les réunions aux côtés de l'éducation olympique;

19.

Ont recommandé d'inviter les Ministères de l'Education à définir une politique permettant aux élèves et à la communauté locale d'utiliser les infrastructures sportives après l'école comme mesure de prévention contre la délinquance juvénile et dans le cadre de programmes de sport pour tous;

20.

Ont souligné le besoin de promouvoir les activités sportives communautaires dans les banlieues des grandes villes où naît la violence;

21.

Ont demandé au CIO de formuler des directives afin de permettre aux CNO de coopter des femmes pour occuper des postes à tous les niveaux de l'organisation sportive;

22.

Ont demandé au CIO de recommander aux Nations Unies de reconnaître le sport et l'Olympisme en tant qu'élément éducatif et de bien-être pour la société en général et pour les jeunes en particulier;

23.

Ont également demandé au CIO, aux FI, à l'ACNO, aux associations continentales de CNO et aux confédérations continentales de sport de faciliter, le cas échéant, la délivrance de visas aux délégués et aux athlètes de pays en développement afin que ces derniers puissent participer à des réunions et des compétitions;

24.

Ont demandé au CIO d'organiser, en cette Année pour une culture de la paix et la Trêve Olympique, des plates-formes régionales de discussion sur ce sujet dans des pays qui ont été ou sont encore en situation de conflit, les Asiatiques ayant proposé le Sri Lanka et le Cambodge et les Européens la Géorgie;

25.

Estiment que les représentants des Comités Nationaux Olympiques devraient être davantage connus au sein du Mouvement olympique et demandent donc au CIO de publier tous les quatre ans, à compter de 2001, une brève biographie des membres des commissions exécutives de chaque CNO.